



Modalité d'organisation



“Présentielle”

Durée



28 heures soit 4 jours de formation
Organisé en 2 modules (2x2 jours)

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - PRAP 2S

Objectif



Participer à la maîtrise des risques professionnels du secteur Sanitaire & Médico-Social
secteur Sanitaire & Médico-Social

Pré-requis

Aucun

Public concerné

Tous les salariés du secteur sanitaire & médico-social

Intervenant

Formateur attesté INRS formateur PRAP 2s à jour

Participants

4 à 10 stagiaires

Evaluation

Remise d'une attestation INRS et d'un certificat de réalisation valables 2 ans après validation des épreuves

Ressources mobilisées

Jeux de rôles - Outils d'apprentissage

Méthodes pédagogiques

Interactif et travaux de sous groupe

Accessibilité PMR

Compétences accessibles

Compétences visées :

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Être capable de mettre en œuvre un accompagnement à la mobilité de la personne aidée

Le programme théorique :

Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées

Accompagner le patient à la mobilité

- Identifier les enjeux d'un accompagnement à la mobilité
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée

Le programme pratique :

- Exercices d'accompagnement à la mobilité
- Utilisation des aides techniques de mobilisation

Les épreuves :

- Accompagnement à la mobilité
- Analyse de situation de travail